Chargé de développement des ressources humaines

Certifiante | Contrat appr.

Réf. : 24151541F — Mise à jour : 24 novembre 2025

Organisme responsable : **ASSOCIATION SUP DE VINCI - CFA**

Présentation de la formation

Objectifs

- Adapter les procédures internes RH en assurant l'accessibilité visuelle des documents obligatoires à tous, en réalisant une veille juridique et réglementaire des évolutions légales, en participant à des événements RH et à des formations à la conformité RH, pour garantir la bonne application des règles légales au sein de l'entreprise et accompagner la direction générale dans l'application du droit du travail
- Assurer l'application des règles sur la gestion du handicap et de la diversité en veillant à la nomination d'un référent handicap afin de garantir la mise en œuvre d'aménagements adaptés au handicap identifié et au poste occupé
- Rédiger les contrats de travail, les avenants et autres documents liés à l'embauche, aux relations de travail, aux différentes situations de rupture et au suivi des collaborateurs en veillant au respect de la législation en vigueur afin de répondre aux besoins de l'entreprise et prévenir les risques et litiges juridiques
- Gérer l'aménagement des temps de travail et des activités en fonction des compétences et des ressources disponibles, en s'appuyant sur les données du SIRH1, en organisant le planning des collaborateurs avec les managers, et en tenant compte des réglementations propres au secteur professionnel et à la taille de l'entreprise pour optimiser la productivité et détecter les possibles surcharges de travail
- Gérer l'organisation du télétravail en s'assurant du respect des obligations légales, en rédigeant une charte qui explicite le cadre des règles du travail à distance au sein de l'entreprise, en proposant aux managers des formations à la gestion des équipes à distance et en veillant à ce que l'ensemble des collaborateurs disposent des outils nécessaires (matériels et logiciels), pour favoriser un esprit de coopération et la cohésion des équipes
- Collecter les éléments fixes et variables de la paie et les données de la gestion des temps et des activités pour chaque collaborateur en alimentant le SIRH et en assurant le suivi avec le service paie ou avec le cabinet externe, pour garantir la fiabilité de la rémunération
- Contribuer à définir une politique de rémunération adaptée aux besoins de l'entreprise en mobilisant les dispositifs de rémunération monétaires et non monétaires, en veillant au respect du principe de non-discrimination, et en mobilisant les indicateurs de satisfaction interne, afin que la paie constitue un levier pour la gestion de l'entreprise en tant que source de performance, de motivation et d'égalité sociale
- Mesurer la performance RH en élaborant des indicateurs de performance et en constituant des tableaux de bord au moyen des données du SIRH4, pour construire des plans d'action et des notes de reporting à destination de la DRH visant à réduire les écarts avec les objectifs de l'entreprise

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Niveau BTS - Bac +2	Niveau Licence, Licence pro, BUT - Bac +3 et +4

Liste des certifications

Chargé de développement des ressources humaines

Code RNCP : 38438

Métiers associés

M1502 — Développement des ressources humaines
M1503 — Management des ressources humaines

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2125899S	Présentiel	Rennes	01/09/2026	10/07/2027

Source : GREF Bretagne #24151541F